



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-468

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2024-468

Objet : Règlement établissant un programme d'aide financière concernant la mise aux normes des installations septiques

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 14 novembre 2024.

Daniel LeBlanc
Directeur général
Greffier-trésorier

